



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 18 AVRIL 2017

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISION

**Sylvain NICOLAS (STADE FRANÇAIS PARIS)** : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Stade Français Paris / F.C. Grenoble Rugby du 20 août 2016 (J1 TOP 14), C.A. Brive Corrèze Limousin / Stade Français Paris du 27 août 2016 (J2 TOP 14) et Stade Français Paris / Section Paloise Béarn Pyrénées du 15 avril 2017 (J24 TOP 14), Monsieur Sylvain NICOLAS est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter de ce jour. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Sylvain NICOLAS avec le Stade Français Paris, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 19 avril 2017 inclus.

**Monsieur Sylvain NICOLAS sera donc requalifié à compter du 20 avril 2017.**